



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

TWITTER : @FODGFIP85

COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 18/12/2015

(2ème convocation suite au boycott du CTL du 16/12/2015 par tous les syndicats)

*Les élus FO pour ce CTL : Frédéric FAUCHARD (La Chataigneraie),
Sébastien LIEVRE (SIP La Roche / Yon), Williams PILLET (Challans),
Anne RETO-RIVIERE (Chaillé Les Marais), Philippe VALOT (EDR)
et Franck VERNA (La Roche/Yon) - Expert FO pour ce CTL : Frédéric DANO*

Rappel du contexte :

Les 4 organisations syndicales (FO DGFIP + Solidaires + CGT + CFDT) ont boycotté la première convocation du 16/12/2015 de ce CTL car nous ne pouvions pas cautionner ces nouvelles suppressions d'emplois !

*** Exercice emploi 2016 :**

Pour rappel : 16 suppressions d'emplois en 2016 pour notre Département (-3 B et -13 C) !!!

Aucune discussion possible sur ce point qui ne sera donc pas évoqué en notre présence...

Inversion de l'ordre du jour à notre demande pour que ce point soit abordé en dernier, que nous puissions quitter la salle.

Cependant, pour information :

Direction : -1 AFiP, -1 IDIV CN, +1 IP, +1 AFiPA

SIP Challans : -1 C

SIP Fontenay : -1 B

SIP Luçon : -1 C

SIE Les Sables : -1 B, -1 C

Paierie : -1 C

Trésorerie Challans : -1 B

Trésorerie Montaigu : -1 C

BDV : +1 A

SIP Les Sables : - 1 C

SIP Les Herbiers : -1C

SIE La Roche : - 1C

CDIF Fontenay : -1 B (géomètre)

Trésorerie Fontenay : -1 C

Trésorerie Hôpitaux : -1 B

Trésorerie St Gilles : -1 C

Certains collègues B et C ont donc été identifiés comme perdant leurs postes et ont reçu un mail de la Direction en ce sens. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes dans cette situation !

*** Ponts naturels 2016 :**

3 ponts naturels proposés : vendredi 06/05 + vendredi 15/07 + lundi 31/10

Notre position pour ces ponts naturels est conforme aux années précédentes. Même si nous considérons ces ponts naturels comme étant des congés imposés pour les personnels, il n'en demeure pas moins qu'une grande majorité d'agents y est favorable car il est toujours difficile de trouver des volontaires dans les services pour venir travailler ces jours là... Par conséquent, nous prenons nos responsabilités en les approuvant.

Vote des OS : vote POUR (FO + CFDT) , CONTRE (CGT) et ABSTENTION (Solidaires)

*** Création du SPF E (rattachement de la mission « Enregistrement » à la Publicité Foncière) :**

Depuis 2006, il existait 3 services d'enregistrement en Vendée, la volonté de l'Administration est de regrouper sur un seul site départemental la mission « enregistrement ».

La Direction justifie cette restructuration en expliquant que ces pôles départementaux uniques existent déjà dans une majorité de département et qu'à ce titre la Vendée a pris du retard...

Emplois transférés :

2B + 1C du Pôle enregistrement du SIE des Sables

1B du Pôle enregistrement du SIE de Fontenay

2B + 2C du Pôle enregistrement du SIE de La Roche/Yon

Les collègues de tous grades exerçant cette mission sont donc répartis sur 3 sites différents et nous affirmons que beaucoup d'entre eux ne souhaiteront pas suivre leur mission, en demandant à bénéficier du maintien à la commune. Cela aura donc des conséquences pour les collègues dont les emplois seront dés-implantés. Ce futur SPF-E impacte de nombreux services : le SPF de la Roche / Yon et les 3 SIE du Département ayant un service enregistrement (SIE La Roche + SIE Les Sables + SIE Fontenay). Dans les documents relatifs au SPF-E, « la Direction affirme que l'efficacité de la mission de l'enregistrement sera renforcé par ce regroupement » mais selon nous, ce n'est qu'une hypothèse et rien à ce jour ne permet de l'affirmer ! La Direction veillera à apporter tout le soutien nécessaire notamment avec des ALD et du renfort...

Nous affirmons qu'il est risqué d'entreprendre 2 restructurations majeures la même année (PCRP + SPF-E). Concernant l'installation immobilière de l'enregistrement dans le Bât. C, rien à ce stade n'est encore définitif, une commissions immobilière du CHSCT se saisira de ce dossier prochainement...

Vote des OS : vote CONTRE (FO + Solidaires + CGT + CFDT)

*** Aménagement des horaires d'ouverture au public :**

Ces modifications concernent 4 services : Moutiers Les Mauxfaits, Mortagne / Sèvre, Beauvoir / Mer et L'Ile d'Yeu.

Selon la Direction, ces modifications « tiennent compte des réalités locales, améliorent les conditions de vie au travail des agents à l'accueil et améliorent la lisibilité des horaires pour le public... »

Même si nous comprenons les difficultés quotidiennes de nos collègues dans ces services, nous continuons de penser que ce sont les suppressions d'emplois qui amènent les directions locales à proposer ces diminutions d'horaires d'ouverture... A chaque diminution des horaires d'ouverture, c'est un pas de plus vers la fermeture définitive de ces services, dits de proximité...et la mort à petit feu du service public.

Vote des OS : Refus de prendre part au vote (FO + Solidaires + CGT + CFDT)

*** Questions diverses :**

- Pilotage de la BCR par la DIRCOFI Ouest :

Dans les documents relatifs à la BCR, la Direction prétend que l'efficacité de la BCR sera renforcé en éloignant son pilotage de la réalité du terrain..., ce qui nous interpelle car cette nouvelle organisation tend à éloigner les acteurs du contrôle de la réalité économique et de la connaissance de leur tissu fiscal ! Cette expérimentation a pour but de renforcer le rôle des DIRCOFI dans le contrôle fiscal : programmation centralisée.

La Direction nous informe que ce pilotage se fera avec 2 pilotes : un pilotage fonctionnel et un pilotage administratif ! Les axes de recherche seront définis conjointement par les 2 Directions.

Un point d'étape sera réalisé mi 2016 pour tirer un premier bilan de cette expérimentation...

- Fusion de communes :

M. Cérés nous explique que les réformes territoriales en cours auront rapidement un impact sur le réseau de la DGFIP, même si, à ce stade, ce n'est pas encore le cas en Vendée.

Selon nous, même si l'impact sur le maillage territorial des trésoreries n'est pas encore effectif, ces fusions ont tout de même déjà des conséquences en terme de charge de travail supplémentaire pour les collègues concernés, que ce soit dans les centres des finances publiques directement touchés ou dans les services de direction chargés d'accompagner ces réformes.

En outre, dès 2017, les fusions de communautés de communes et l'accélération des fusions de communes auront forcément des conséquences très lourdes en terme de déclassement de trésoreries, et assurément de nouvelles fermetures... !

